

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 27

Artikel: L'hôtelier rentré des affaires
Autor: L.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôtelier retiré des affaires.

Se reconnaît à sa belle prestance et à un degré convenable d'obésité presque nécessaire à faire valoir le piqué neuf immaculé d'un gilet blanc de la dernière coupe. Au reste, jamais bon hôtelier ne fut maigre, ce serait une mauvaise note pour son chef de cuisine.

Retiré des affaires, il se promène beaucoup, parce qu'il s'ennuie.

Il s'ennuie, ce qui signifie qu'il a la nostalgie du bureau aux larges panneaux vitrés, derrière lesquels il a vu pendant quinze années défiler tous les échantillons possibles de l'humanité, depuis le serviteur à peau noire du potentat asiatique jusqu'à celui-ci ; depuis les faux marquis aux marquis authentiques ; depuis les dignitaires de l'église jusqu'au grec effronté tricheur au jeu, sans parler des couples interlopes, maudite ivraie parmi le bon grain, et qu'on se hâta d'expulser pour sauvegarder la réputation inattaquable de l'hôtel. Il a aussi la nostalgie de ces émotions quotidiennes, charmantes et jamais émoussées, des arrivées de l'omnibus, bondé de voyageurs, deux fois par jour. La nostalgie du commandement et aussi, même, celle de ces sévères exécutions d'un subordonné pris en faute, car tout cela c'était la vie, l'intérêt de la vie, le travail facile et qui rapportait beaucoup.

Maintenant, rien d'autre à faire qu'à tuer le temps, et deux ou trois sorties par jour, une partie de billard et une partie prolongée de cartes n'y suffisent pas. Les livres, ils l'ennuient, à moins qu'ils ne soient genre Zola renforcé. Les musées, les œuvres d'art?... A quoi bon... Les concerts?... Assommants... Le théâtre?... C'est usé, et d'ailleurs il n'y a qu'à Paris où l'on sache réellement faire rire.

Mais il y a les voyages en famille, les saisons de bains dans les endroits à la mode. Oui, si un ennemi malin et intime ne le suivait pas partout, cet imbécile de baillement, qui le prend en face du plus beau paysage alpestre ou devant le plus imposant effet de mer. Ce déficit d'émotions et d'enthousiasme devrait l'engager à tenter les opérations de bourse. Trop sage et trop prudent pour cela, il ne s'est jamais lancé que dans des entreprises hôtelières alpestres, d'un rendement superbement assuré.

Fait partie d'un club d'hôteliers où l'on discute les prix du filet de bœuf, de la truite saumonée, des vins étrangers, voire même de la bougie. — Est abonné à la *Revue des Deux-Mondes*, et oublie de couper les feuillets des livraisons accumulées sur la table de son salon.

Sa femme porte beaucoup de bijoux, toujours dans le style du jour ; son fils, qui suit des cours à l'école de commerce, suivra la même carrière que lui, et sa fille n'épousera qu'un hôtelier en belle situation et qui soit polyglotte comme elle.

S'ennuie... s'ennuie toujours.... s'ennuiera encore, car en dehors de lui, comme en dedans, rien n'est suffisant à combler le vide qu'il ressent. M^{me} L. D.

La poésie en cheveux blancs.

Que dites-vous de ces quelques strophes ? L'auteur ? — Ernest Legouvé, le doyen de l'Académie française, un homme toujours jeune, malgré ses quatre-vingt-quinze ans. Ces vers sont intitulés « MON RÊVE ».

— Si je travaille ? Oh ! certe, et beaucoup ! — Mais à Un désir singulier m'a passé par la tête : [quoi ! Ressembler au portrait que l'on se fait de moi ! Mais comment me donner les vertus qu'on me prête ? Passionné ! Mobile ! Entraîné, Dieu sait où, Par le premier objet qui m'arrête au passage, Je rougis en pensant que l'on m'appelle un sage. Mon unique sagesse est de me savoir fou.

C'est à l'illusion d'amitiés anciennes

Que je dois ce surnom. L'expliquer est aisé : J'adore ces vertus qui ne sont pas les miennes, Et comme je les vante, on croit que je les ai.

Rien ne me plaît autant qu'une pièce bien faite, J'aborde un dernier acte, et cet acte est le mien ! Le temps marche et je puis, sans être grand prophète, Prédire que déjà mon dénouement s'apprête. Il faut absolument que je finisse bien.

Quoi qu'il puisse advenir, ne s'abatte de rien ! S'affaiblir sans faiblir, décliner sans se plaindre, Toujours l'esprit serein, l'âme calme, et s'éteindre En laissant sa mémoire en exemple après soi. Voilà ce que je révèle... O Dieu bon, aidez-moi !...

Comme au collège.

Il y a une quinzaine de jours environ, un certain nombre d'anciens élèves du Collège cantonal, tous de la même volée, s'étaient donné rendez-vous à Baumaroche, sur Vevey.

Il fait bon, au milieu des tracas actuels de l'existence, se retrouver, de temps en temps, entre vieux camarades, pour le seul plaisir de revivre quelques instants, par l'échange des souvenirs, les belles années de la jeunesse.

C'est justement, à l'occasion de cette réunion, qu'a pris naissance l'idée de fonder, à l'exemple de ce qu'a fait l'Ecole industrielle cantonale, une *Association des anciens élèves du Collège cantonal*. M. Chaubert-Félix, à Lausanne, a été chargé de recevoir les inscriptions. Cette initiative ne dit-elle pas éloquemment la complète réussite de la petite réunion de Baumaroche. Non seulement, les participants ont espéré, par là, préparer et assurer le retour de semblables réunions, mais ils veulent y associer, désormais, tous ceux qui ont marché sous le vénérable drapeau de notre vieux Collège.

A Baumaroche, entre la poire et le fromage, M. W. Robert, de Jongny, a évoqué quelques souvenirs. Ils intéresseront, sans doute, nombre d'anciens soldats de feu le corps des cadets de Lausanne.

— 1874 —

Parmi les oisillons qui ont fait partie de notre volée, plusieurs se sont signalés, même dans la voie des armes. On sait qu'actuellement, à côté du chef du département de Justice et Police du canton de Vaud si beau, nous possédons dans ce domaine plusieurs hautes nuances : majors, capitaines, etc.

Nous ne parlerons pas ici de toute la petite bière. Nous voulons seulement évoquer la mémoire (puisque les cadets lausannois ne sont plus) de la 4^e section d'infanterie.

M. G. de Palézieux, actuellement banquier à Vevey, était le chef de cette section, ayant pour seuls cadres le sergent *Edouard Payot*, de 1^{re} classe, maintenant directeur du Collège cantonal, à Lausanne, et le caporal *Paul Creux* (1^{re} classe) de la Bourdonnette, plus tard *capitaine des cadets lausannois*.

Les soldats proprement dits étaient au nombre de vingt-deux. Ils étaient les plus petits de la compagnie formée par le Collège. L'Ecole industrielle, plus nombreuse (ancienne Ecole moyenne) en fournissait deux autres compagnies, composant ensemble le bataillon des cadets.

Sur une des listes du fourrier dite « liste de cachot », on pourra constater, à côté de tel ou tel nom, la remarque au crayon : *2 heures, 1 heure*, mais pour ne faire de tort à personne, nous n'insisterons pas plus qu'il ne faut sur cette rubrique. Il y a eu de tout temps des tapageurs, surtout parmi les colégiens, et tel sévère professeur actuel ne serait pas ravi si on l'accusait d'en avoir, dans sa jeunesse, usé et même abusé avec le clou.

Un autre oisillon — sans être un merle blanc — montra dès l'abord les plus belles espérances au point de vue des armes. En 1874, soit en 3^e classe, il fut nommé *caporal* et aurait peut-être eu de l'avancement si on ne lui avait « coupé les ailes ». Il garde encore, comme une relique précieuse, son *brevet de caporal de cadets*, imprimé par la *maison Spengler*, à Lausanne.

Dans un beau cadre de feuilles et de fleurs de liseron, on voit, en tête, un cadet lausannois en

grande tenue, sans le sac. (Il n'y en avait point alors, pas plus que de tentes, qui n'ont apparu que beaucoup plus tard.) Avec les guêtres à l'ordonnance, il avait le petit doigt de la main droite sur la couture du pantalon, et tenait, de l'autre, le vieux drapeau de route du Collège. A gauche du cadet, se trouve un canon, l'écouvillon en l'air ; à droite, des faisceaux avec trompettes et tambours ; enfin, au fond, des piles de boulets. Au dessous, on lit, en grandes lettres : « La Commission du Corps des cadets de Lausanne, vu les présentations faites par MM. les Instruteurs, et en vertu de l'article 9 du règlement pour le Corps des cadets, du 15 mai 1874, nomme... etc., etc. ».

Lausanne, le 30 mai 1874.

EUG. AUNANT, *instruteur en chef*.

THÉLIN, *directeur*. S. CUENOD, *directeur*.

Tel était ce diplôme, que nous avons déniché, il y a quelque temps, et qui fit, jadis, notre bonheur. Est-ce seulement vaine gloire ou sentiment d'orgueil déplacé ? Avouons que, dernièrement, en le retrouvant sous de vieux papiers, il nous a fait un vrai plaisir.

On rajeunit aux souvenirs d'enfance.

Comme on renait au souffle du printemps.

Jongny, juin 1902.

W. R.

Sonnette de nuit.

M. Baret, pharmacien à..., mettons à Cavert, si vous le voulez, est un homme que les préoccupations matérielles n'absorbent pas entièrement. Il a, lui aussi, son idéal. Botaniste enthousiaste, il s'extasie devant quelque petite plante dont il a été le premier à découvrir une variété, et, dans ces occasions, sa joie se manifeste par des frémissements du nez qui font danser ses lunettes de la façon la plus divertissante. Alpiniste aussi, résistant à la fatigue, plein de sang-froid devant le danger et faisant honneur aux vivres. Ces qualités lui ont valu d'être nommé secrétaire-caissier du club des Chamois.

Or dernièrement, un avis inséré dans les journaux de Cavert, priait les Chamois désireux de participer le dimanche suivant à la course officielle du club de se faire inscrire auprès de M. Baret.

Pour l'éclaircissement de ce qui va suivre, je dois vous dire qu'il existait entre M. Baret et le chef de la police centrale, également membre des Chamois, une de ces amosités d'autant plus féroces que rien ne les explique.

M. Baret, quoique habitant le troisième étage, méticuleux dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, remplissait lui-même le service de nuit. M. Baret, en homme dont la sagesse consiste à craindre les malandrins, avait fait pratiquer à la porte de la pharmacie un guichet qui se levait et s'abaissait, comme un couteau de guillotine, et à travers lequel il parlementait avec ses clients nocturnes, avant de leur permettre l'entrée du sanctuaire.

Pendant la nuit, la sonnette de la pharmacie se met en branle, furieusement, impérieusement M. Baret descend en hâte, lève la trappe : « Qu'y a-t-il pour votre service ? » Sa stupéfaction fut grande en voyant passer à travers le guichet la tête du chef de la Centrale qui lui dit en ricanant : « Oh, pas grand chose ; je voulais seulement vous prévenir que je ne participerai pas à la course de dimanche prochain. » L'apothicaire laisse tomber le guichet et retourne se coucher avec toute la tranquillité d'âme du devoir accompli.

Et voilà notre policier pris, la tête dans le local, le reste du corps à la rue, incapable de faire un mouvement. Dans sa longue attente, il entendit un murmure de voix, puis il se sentit alléger par une main discrète, de son portemonnaie, de sa montre, et, chose plus grave, de son carnet de notes (pensez donc, des notes de police !) Au petit jour, les premières dévances qu'il s'ouvrent, les premiers chars de lai-